

## Architecture verte – Comparaison des nouvelles mesures aux anciennes

Mesures agro-environnementales et climatiques PDR 2014-2020		Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) & éco-régimes annuels (ECOR - "eco-schemes") PSN 2023-2027		MAEC & ECOR
013	Agriculture biologique	543	Agriculture biologique	MAEC
043	Gestion extensive des bordures des champs	513	Bandes non-productives	ECOR
053	Mise en place de bandes culturales extensives			
063	Entretien des haies		<i>passé aux contrats de biodiversité</i>	
073	Maintien et entretien des vergers traditionnels		<i>passé aux contrats de biodiversité</i>	
422	Protection des races locales menacées	552	Protection des races locales menacées	MAEC
423	Mise en prairie des vaches laitières en lactation	546	Mise à l'herbe de bovins	MAEC
432	Réduction des fertilisants azotés dans certaines cultures arables	545	Réduction de la fertilisation azotée	MAEC
442	Renonciation à l'emploi de produits phytopharmaceutiques	514	Renonciation aux produits phytopharmaceutiques	ECOR
452	Diversification des cultures arables	548	Rotation et diversification des cultures arables	MAEC
462	Prévention de l'érosion et limitation du lessivage de nitrates	549	Travail du sol réduit	MAEC
		515	Cultures dérobées et sous-semis	ECOR
472	Amélioration des techniques d'épandage et de compostage	544	Injection de lisier et compostage du fumier	MAEC
482	Extensification des prairies	545	Réduction de la fertilisation azotée	MAEC
		551	Transformation d'une terre arable en prairie permanent	MAEC
			<i>Les options fertilisation zéro et fauche tardive passent dans les contrats biodiversité</i>	
093	Lutte biologique contre le ver de la grappe	516	Lutte biologique contre le ver de la grappe	ECOR
150	Entretien du paysage et de l'espace naturel et à l'encouragement d'une agriculture respectueuse de l'environnement (PEEN) - volet agricole	540	Instauration d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	MAEC
151	PEEN - volet pépinière	541	Instauration de pépinières durables et respectueuses de l'environnement	MAEC
152	PEEN - volet arboriculture		<i>Conditions passent dans le volet agricole Possibilité de soutien via l'aide couplée</i>	
153	PEEN - volet maraîchage		<i>Conditions passent dans le volet agricole Possibilité de soutien via l'aide couplée</i>	
820	PEEN - volet viticole	542	Instauration d'une viticulture durable et respectueuse de l'environnement	MAEC

## Architecture verte – nouvelles mesures

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) & éco-régimes annuels (ECOR - "eco-schemes") PSN 2023-2027		MAEC & ECOR
547	Maintien d'une charge faible de bétail	MAEC
550	Réduction de la charge de bétail bovin	MAEC
512	Surfaces non-productives	ECOR
517	Zones refuge sur prairies de fauche	ECOR
518	Incorporation rapide du fumier	ECOR
519	Lutte biologique contre les insectes nuisibles en arboriculture	ECOR

Personnes en charge pour les MAEC et éco-régimes :

- Yannick Reiser Tel: 247-82579
- Jerry Huss Tel.: 247-72583
- Lynn Kieffer Tel: 247-82567
- Email: [aukm@ser.etat.lu](mailto:aukm@ser.etat.lu)